

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.	Numéro de permis 2016078	Date d'inspection Le 26 mai 2025	
Nom de l'établissement Garderie Les Perroquets		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Adresse A 160 Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mélika Belliveau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

À mon arrivée, les enfants de toutes les classes prenaient leur collation matinale. Les éducateurs se sont assis à la table avec les enfants et les ont encouragés à s'asseoir correctement pour manger. Les salles de classe étaient propres et bien organisées, avec divers matériels de jeu ouverts placés à une hauteur accessible. Les murs des salles de classe étaient ornés d'affiches sur les allergies, de photos de la famille des enfants et d'animaux domestiques. Les produits d'entretien sont rangés dans les armoires supérieures et fermés à clé.

Après avoir pris leur collation, les enfants participaient à des activités de jeu libre telles que la lecture de livres, le jeu dans la cuisine de jeu dramatique et le jeu avec des poupées. Les éducateurs ont été observés en train d'encourager les enfants à utiliser les toilettes et à se laver les mains avant de sortir. Certains éducateurs ont donné une incitation verbale de cinq minutes aux enfants pour qu'ils commencent à se nettoyer et se préparent à sortir. Au bout de cinq minutes, les enfants commençaient à se nettoyer et à s'habiller pour sortir. Les éducateurs ont été observés en train d'apporter leur trousse de premiers soins, leur feuille de présence et leur talkie-walkie à l'extérieur avec les enfants.

Pendant qu'ils étaient dehors, les enfants se sont adonnés à des jeux de boue en creusant dans le bac à sable et dans le gravier pour créer des tartes de boue et chercher des vers de terre. Les enfants avaient accès à de nombreux matériels tels que des pelles, des seaux et des soudeuses. D'autres enfants ont joué sur les structures d'escalade et sur le terrain de jeu. Les éducateurs ont été observés en train de participer aux activités des enfants en creusant pour trouver des vers de terre et en jouant sur la structure d'escalade. Après avoir joué à l'extérieur, les éducateurs et les enfants sont rentrés dans leurs classes. Les enfants se sont livrés à des activités de jeu libre en attendant leur repas.

Lorsque le repas est arrivé, les éducateurs l'ont servi aux enfants et les ont encouragés à manger assis. Les éducateurs ont demandé aux enfants s'ils voulaient plus de nourriture une fois qu'ils avaient fini leur assiette. Les éducateurs ont été observés assis à la table avec les enfants pendant qu'ils mangeaient. Après le repas, les enfants se lavaient les mains et reprenaient leurs activités de jeu libre, comme jouer avec des blocs de construction et dans l'aire de jeu dramatique.

Commentaires généraux

Après le jeu libre, certains éducateurs mettent de la musique douce pour que les enfants puissent faire la sieste. Certains enfants se sont endormis tout de suite, tandis que d'autres ont décidé de rester debout un peu avant de faire la sieste. Certains éducateurs ont été observés en train de tapoter le dos des enfants pendant qu'ils essayaient de s'endormir.

Les dossiers du personnel ont été vérifiés et jugés complets. Dans 5 des 6 dossiers d'enfants, il manquait le carnet de vaccination et dans 3 des 6 dossiers, il manquait le nom du médecin des enfants. Veuillez vous assurer que les carnets de vaccination et les médecins figurent dans les dossiers des enfants.

original signé par
Mélika Belliveau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 mai 2025

Date

original signé par
Valerie Lavigne

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 mai 2025

Date